

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3363

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Interventions urgentes 24 heures sur 24 heures et interventions programmées sous 48 heures dans le domaine de la propreté urbaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3363**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Interventions urgentes 24 heures sur 24 heures et interventions programmées sous 48 heures dans le domaine de la propreté urbaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée, en application des articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif aux interventions urgentes 24 heures sur 24 et interventions programmées sous 48 heures dans le domaine de la propreté urbaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

Les prestations d'intervention urgente consistent à mettre en place tous moyens nécessaires pour régler tous les désordres mettant en jeu la viabilité, la propreté et l'intégrité des chaussées, et/ou de leurs abords, et dépendances immédiates dans le cadre des missions de la direction de la propreté.

Ces prestations devront être exécutées de jour comme de nuit tous les jours de l'année, 24 heures sur 24 heures, y compris les dimanches et jours fériés, sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine de Lyon.

Ces interventions doivent permettre :

- de rétablir une utilisation normale de ces espaces publics en toute sécurité,
- d'établir un périmètre de sécurité par tous moyens adaptés dans l'attente du traitement du désordre concerné,
- en aucun cas contribuer à l'aggravation des phénomènes, sinistres ou risques inhérents à l'intervention.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le marché ne comporterait aucun engagement de commande car la réalisation des prestations dépend des incidents de voirie, par nature imprévisibles.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 7 septembre 2012, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise SERNED pour le marché à bons de commande d'une durée de 4 ans ferme et sans montant maximum ni montant minimum. L'estimation de l'offre de la société SERNED telle qu'elle résulte du document d'analyse financière s'élève à 1 814 947,00 € HT, soit 2 170 676,62 € TTC.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 2121-29 et L 2122-21 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour les interventions urgentes 24 heures sur 24 et interventions programmées sous 48 heures dans le domaine de la propreté urbaine sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise SERNED.

2° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 2 170 676,62 € TTC (montant estimatif), sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et suivants - compte 611 - fonction 813 - opération n° 0P24O2466.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.